



28 AOÛT 2018

Institut Pasteur

Service Dons et Mécénat

25-28, rue du Docteur Roux

75724 Paris Cedex 15

Téléphone : +33(0)1 40 61 33 33

E-mail : dons@pasteur.fr

www.pasteur.fr

BEIJAFLORE FRANCE

11 AVENUE RECTEUR POINCARE

75116 PARIS

Paris le 24 Août 2018

N/Réf. : T01108735

Objet : Taxe d'apprentissage 2018 calculée sur les salaires 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez décidé de soutenir l'enseignement dispensé à l'Institut Pasteur en nous versant votre taxe d'apprentissage 2018, par l'intermédiaire de CCI PARIS ILE DE FRANCE, et je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre confiance.

Vous nous permettez ainsi de continuer à exercer notre mission, essentielle faut-il le rappeler, de transmission des connaissances dans le domaine de la santé et de la recherche biomédicale. Votre appui est déterminant pour maintenir la qualité de notre enseignement à son meilleur niveau. Et grâce à votre aide, sachez que vous encouragez la vocation de jeunes chercheurs talentueux qui seront à l'origine des grandes avancées scientifiques et médicales de demain.

Avec le renouvellement de nos plus vifs remerciements, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Frédérique Chegaray
Responsable Dons et Mécénat

TAXEPMO